



Le BRÂME du CERF

Chaque année, de la fin septembre à la mi-octobre, retentit le brâme du cerf. C'est un spectacle sonore et visuel fascinant que nous offre le plus grand mammifère de notre région. Pendant cette période des amours, les cerfs délimitent un territoire et brâment afin d'y rassembler des biches et de tenir éloignés les autres mâles. Si des cerfs de force égale se rencontrent, des combats peuvent éclater. Le plus fort fécondera toutes les biches de la place.

Conséquences des dérangements

Les biches n'étant fécondes que quelques heures, les dérangements entraînent une forte baisse de la reproduction. De plus, des cerfs moins forts pourraient donner leurs gênes et ainsi affaiblir le cheptel. Enfin, les cerfs sortiront de plus en plus tard, ce qui rendra leur observation impossible. Des dérangements excessifs peuvent même amener à une délocalisation des places de rut.



VOUS ENTREZ DANS LE TERRITOIRE DES CERFS



CE SPECTACLE EST OFFERT À TOUT LE MONDE

Il est nécessaire que vous respectiez les quelques règles importantes énumérées ci-contre ▶

Restez sur les chemins et les itinéraires balisés



Soyez discrets

Ne faites pas trop de bruit et réduisez l'usage de lumières (phares, lampes de poches). Evitez les vêtements trop voyants ou brillants.



Observez les animaux de loin



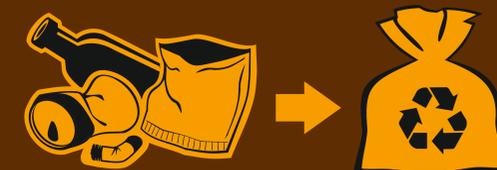
Tenez vos chiens à l'écart

Evitez d'emmener votre chien avec vous. Il vaut mieux le laisser à la maison ou dans votre véhicule. **A défaut, tenez le absolument en laisse.**



Ramassez vos déchets

Veillez à éliminer toute trace de votre passage. Déposez vos déchets aux endroits prévus. A défaut, emportez-les chez vous.



respecter
c'est protéger

Une initiative de la DIANA d'Iliez, soutenue par le fonds ECO-VIEZE
Graphisme: www.publitoo.ch / M. Berthoud
Sources photos: www.fotolia.fr

Plus d'infos sur
www.diana-illiez.ch

